

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Annonce n° 1082

62 - Pas-de-Calais

ASSOCIATIONS

Modifications

Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer

ECOLE DU CHAT DU BOULONNAIS (A.E.C.B.).

Nouvel objet : assurer la protection, le suivi sanitaire, l'hébergement des chats libres de nos cités et de nos campagnes de France : "le chat libre" est un chat non domestique vivant en liberté sur un territoire ; contrôler les naissances (stérilisation) et identifier les chats errants ou abandonnés afin de limiter leur prolifération ; aider à la défense de la vie des bêtes vivant en liberté dans nos cités et dans nos campagnes, aider à l'amélioration de leur existence en les intégrant aux espaces verts et en leur procurant un abri dans des enclos ; sensibiliser le public au problème de la surpopulation féline ; se donner pour but toute action qui participe à la protection d'un animal en danger de mort ; prendre en compte les chats domestiques abandonnés, errants ou harets en les accueillant soit dans une famille d'accueil, soit dans un refuge ou une chatterie et les proposer stérilisés, identifiés et vaccinés à l'adoption

Siège social : 28, rue de la Marne, 62360 Condette.

Date de la déclaration : 5 mai 2021.